
ASSOCIATION/ COLLECTIVITE EMPRUNT DE GRAND JEUX

- **Le cadre**

Chaque collectivité ou association peut réserver au maximum 6 grands jeux en bois. Les grands jeux en bois sont empruntables 12 jours au maximum.

Comment faire ?

1. Grâce au catalogue de grands jeux en bois, choisir de 1 à 6 jeux.

Aller sur le site du centre socioculturel Loire Divatte

Dans la rubrique Activités/ludothèque/ Qu'est-ce que la ludothèque ? / et cliquer sur le lien jeux en bois

Ou <https://assoloiredivatte.centres-sociaux.fr/files/2019/07/catalogue-jeux-en-bois.pdf>

2. Noter le code du jeu.

Par exemple G Jeu 24

3. Choisir la date de retour et d'emprunt.

Les emprunts et retours de jeux peuvent se faire sur les horaires de la ludothèque cf planning d'ouverture ludothèque.

<https://assoloiredivatte.centres-sociaux.fr/horaires-et-lieux-de-la-ludotheque/>

Ou le lundi de 14h30 à 18h ou le vendredi de 14h à 18h30. (Par Marius responsable des départs du matériel pour les assos et collectivités)

4. Envoyer un mail.

Envoyer le code du jeu et la date de l'emprunt et du retour souhaitée à l'adresse mail

ludotheque@csc-loiredivatte.asso.fr

Envoyer aussi le nom de la structure, nom et prénom de la personne référente, une adresse mail et un numéro de téléphone.

5. Pour des informations complémentaires

N'hésitez pas à contacter Lise (animatrice ludothèque au CSC Loire Divatte) au 0240368776.

- **Et pour l'adhésion et le coût du jeu ?**

Pour les associations de Loire Divatte :

Pour les associations toute la procédure est expliquée sur le site internet Dans la rubrique Le coin des associations /Comment ça marche ?

Pour les collectivités :

L'emprunt est entièrement gratuit.